

Investissez dans une énergie verte et locale !

Clermont-Ferrand,

le 26 mars 2024



Afin de répondre aux enjeux de la transition énergétique tout en maîtrisant les coûts de valorisation et de traitement des déchets ménagers, VALTOM Energie Biométhane* lance le **premier projet d'injection de biométhane mixte en Europe**, associant les biogaz produits par l'unité de méthanisation du pôle Vernéa et par l'Installation de stockage des déchets non dangereux de Puy-Long, situés à Clermont-Ferrand. Un projet unique de production d'énergie renouvelable locale, auquel les habitants du territoire sont invités à participer, **grâce à un financement participatif lancé à partir du 26 mars sur la plateforme Enerfip.**

Des biodéchets au biométhane...

Des travaux sont actuellement en cours de finalisation (mise en service prévue dernier trimestre 2024), pour mélanger le flux de biogaz produit par méthanisation sur le pôle multifilières de valorisation des déchets ménagers Vernéa et celui produit par l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux de Puy-Long (ISDND) située à côté. Après épuration, via une unité appelée WAGABOX® (développée et brevetée par la société Waga Energy), **le biométhane obtenu sera injecté dans le réseau GrDF, afin d'alimenter des foyers et une station GNV.**

En raison de sa complexité (le biométhane obtenu provient de deux sources de biogaz différentes), ce projet est unique en Europe et s'intègre dans une démarche globale de valorisation des biodéchets menée par le

VALTOM depuis 2019 (en amont de la réglementation sur le tri à la source des biodéchets en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2024**). En effet, ce sont les collectes séparées de biodéchets de Clermont Auvergne Métropole et du Syndicat du Bois de l'Aumône, acheminées vers le pôle de valorisation Vernéa, qui alimentent le méthaniseur assurant ainsi la majeure partie de la production de biogaz.

Plus de 2000 foyers alimentés en gaz renouvelable

L'unité WAGABOX®, fournira jusqu'à **15 GWh de biométhane par an**, soit l'équivalent de la consommation de **plus de 2 000 foyers chauffés au gaz ou environ 25 camions bennes d'ordures ménagères** roulant au BioGNV. Le biométhane sera injecté directement dans le réseau de gaz afin d'alimenter les habitants et les entreprises du territoire mais aussi la station d'avitaillement en carburants alternatifs de « Gandaillat », mise en service à Clermont-Ferrand en 2021 par Clermont Auvergne Métropole.

Une énergie renouvelable et locale, qui contribue à la souveraineté énergétique du territoire dans un contexte énergétique tendu. En outre, sa mise en service **évitera l'émission d'environ 2 500 tonnes d'eqCO₂ par an dans l'atmosphère**, en substituant du biométhane au gaz naturel fossile.

VALTOM Biométhane : le financement participatif est lancé !

Afin de mobiliser les habitants et de les encourager à participer activement à la transition écologique du territoire, **un financement participatif du projet est lancé sur la plateforme Enerfip.**

Ce financement permet également aux habitants et aux collectivités de bénéficier directement de la valeur générée par cette production locale de biométhane.

La somme ouverte au financement est **de 200 000 euros, à un taux d'intérêt brut de 7 % et pour une durée de trois ans.**

Vous résidez dans le Puy-de-Dôme et le nord de la Haute-Loire (territoire du VALTOM) et vous souhaitez investir dans des énergies renouvelables locales ?

➤ **Rendez-vous dès maintenant sur valtom63.fr**

* VALTOM Energie Biométhane

Société par Actions Simplifiée (SAS), fruit du partenariat entre le VALTOM, syndicat de valorisation et de traitement des déchets ménagers du Puy-de-Dôme et du Nord de la haute Loire, et de la société WAGA Energy, spécialiste de la production de biométhane sur les sites de stockage des déchets.

** Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets est devenu obligatoire pour tous les producteurs de déchets. Les entreprises et les collectivités (pour les particuliers) doivent développer des solutions pour « sortir » les biodéchets de la poubelle d'ordures ménagères résiduelles (le bac gris) et leur offrir leur propre circuit de collecte et de valorisation, en vue d'une économie circulaire de la matière organique.

En complémentarité du compostage, certaines collectivités ont fait le choix de développer en zones urbaines une collecte dédiée des biodéchets, sur le même principe que la collecte de la poubelle jaune pour les emballages et papiers.

Contact presse :

VALTOM

Céline JOULIN – Directrice de la communication et de la prévention du VALTOM

cjoulin@valtom63.fr

WAGA Energy

Laurent Barbotin - Directeur relations Presse et Investisseurs

laurent.barbotin@waga-energy.com